



COMMUNE DE FILLIERE

Adresse Postale :
300 rue des Fleuries
Thorens-Glières - 74570
04.50.22.82.32

Appel à manifestation d'intérêt

Règlement de la consultation

Location d'un local commercial

Date limite de candidature : vendredi 14 avril 2023

Table des matières

Article I.	Contexte et objet de l'appel à manifestation d'intérêt.....	3
Article II.	Bien objet de la location	3
(a)	Situation géographique du local	3
(b)	Description du local.....	4
Article III.	Commerce souhaité et conditions de location	5
Article IV.	Condition de la consultation	5
(a)	Date limite de candidature et transmission des offres	5
(b)	Pièces à joindre au dossier de candidature	6
(c)	Analyse des offres	6

Article I. Contexte et objet de l'appel à manifestation d'intérêt

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour but :

- d'identifier un projet proposant un nouveau commerce en centre-bourg du village des Ollières.

Article II. Bien objet de la location

(a) Situation géographique du local

Le local est situé : 40 route du Praz, 74370 Fillière.



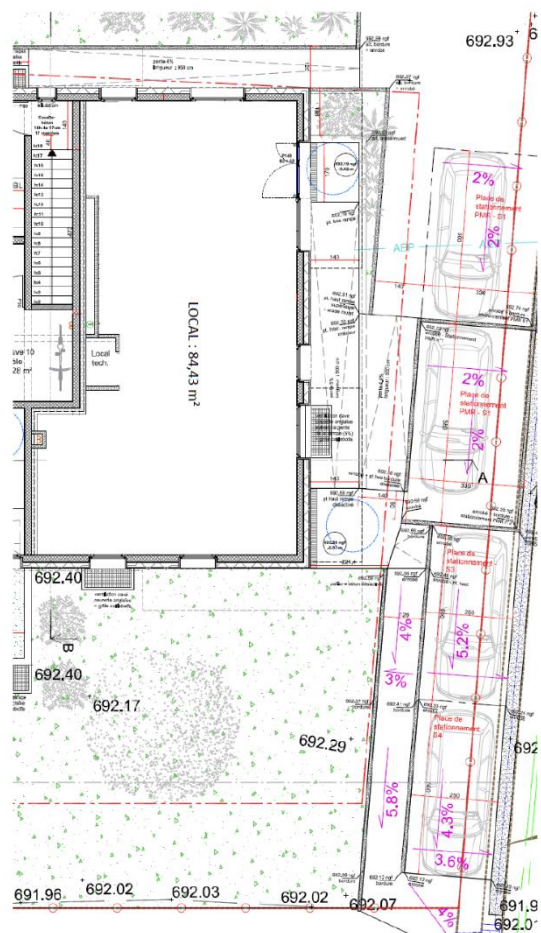
Sur ce plan de situation le rectangle rouge correspond à l'emplacement du futur bâtiment abritant le local commercial.

Le rectangle vert correspond à l'implantation du groupe scolaire actuellement en construction.

(b) Description du local

Le local donné à bail, d'une superficie de 83.82 m², est situé au rez de chaussée d'un immeuble d'habitation.

Les plans qui suivent permettent de visualiser le projet. Le futur locataire sera consulté pour la finalisation du projet immobilier. La livraison du bâtiment est prévue pour le premier semestre 2025.





Article III. Commerce souhaité et conditions de location

La collectivité souhaite installer dans ce local un commerce de proximité qui contribuera à générer du flux et animer le centre-bourg.

Une attention particulière sera apportée aux projets qui s'inscrivent dans une démarche d'économie sociale et solidaire ou qui valorisent les producteurs locaux.

Le local sera loué pour une **durée minimale de 3 ans renouvelable**.

Le montant du loyer est un des éléments de l'offre du candidat qui sera libre de proposer un montant mensuel.

La commune se réserve le droit de refuser les propositions inférieures au prix du marché.

Article IV. Condition de la consultation

(a) Date limite de candidature et transmission des offres

Les candidats devront transmettre leur proposition avant le vendredi 14 avril 2023.

Les candidats pourront transmettre leurs offres soit par mail à l'adresse suivante : juridique@commune-fillière.fr soit par courrier à l'adresse suivante :

Commune de Fillière
Service juridique
300 rue des Fleurie
74570 Thorens-Glières.

Le pli doit comporter la mention : Proposition pour la location d'un local commercial

(b) Pièces à joindre au dossier de candidature

1/ Présentation de l'entreprise existante (ou en cours de création) :

- L'extrait K-bis de moins de 3 mois ou l'extrait du Répertoire des Métiers ou les projets de statuts
- Les bilans et comptes de résultat des 3 derniers exercices et/ou le prévisionnel des 3 premières années

2/ Un dossier technique, comportant :

- **Une présentation détaillée du porteur de projet** (nom, prénom, statut, domiciliation, coordonnées complètes, CV, parcours de formation et parcours professionnel, ...)
- **Un descriptif détaillé du projet et de l'approche commerciale** (Par exemple : description du concept, description des produits et des services proposés, impacts pour le porteur de projet et pour le territoire, matériel et moyens mis en place, horaires d'ouverture prévus, présentation des fournisseurs et réseaux professionnels, clientèles cibles, plan de commercialisation, charte graphique, plan de communication, visuels)

(c) Analyse des offres

Critères d'analyses (liste non exhaustive) :

- La qualité du projet commercial :
 - attractivité de l'offre proposée,
 - qualité et/ou originalité du concept proposé,
 - dimension locale et solidaire du projet ;
- La viabilité économique du projet ;
- Horaires d'ouvertures ;
- Montant du loyer proposé.